

# Vivre à Boulogne sur Gesse

Bulletin d'Information N° 13

JUILLET 2021



## Infos pratiques

### LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

☛ Tel : **05 61 88 20 38**

☛ Mail : [contact@mairieboulogne.fr](mailto:contact@mairieboulogne.fr)

☛ Site : [ville-Boulogne-sur-Gesse.fr](http://ville-Boulogne-sur-Gesse.fr)

### LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

☛ Les déchets verts : tous les jeudis.

☛ Les encombrants : tous les derniers  
jeudis du mois avec inscription au plus  
tard la veille au **05 61 88 20 38**

### LA POSTE

☛ lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,  
dépôts avant 14h30

☛ Jeudi & samedi de 9h à 12h,  
dépôts avant 12h

### LA MAISON DES SOLIDARITÉS

☛ Sans RDV mardi et mercredi 11h

☛ Autre jour prendre RDV  
au **05 62 00 98 10**

### TRÉSOR PUBLIC

☛ Lundi à jeudi de 9h à 12h15

☛ Vendredi de 9h à 12h

### GENDARMERIE

☛ Lundi et mercredi de 8h à 12h  
et de 14h à 18h

Place des Bergeronnettes

☛ Tel : **05 61 88 20 17**

### CAMPING VILLAGE DE VACANCES

Avenue du Lac

☛ Tel : **05 61 88 20 54**

☛ [villagevacancesboulogne@orange.fr](mailto:villagevacancesboulogne@orange.fr)



## Chères Boulonnaises, Chers Boulonnais,

*C'est le cœur gros que j'écris cet édito. Ce lundi 24 Mai nous apprenions le décès brutal de Thierry PELOU. Sa disparition laisse sa famille, ses proches, les Novillos et le conseil municipal dans une grande douleur et peine.*

*Comme Thierry le disait il faut continuer.*

*Cette année encore est bouleversée par la pandémie avec les restrictions, les différents protocoles et confinements. Nous espérons qu'avec le respect des préconisations et des différentes mesures nous allons sortir progressivement de cette crise sanitaire. Malheureusement la fête du 15 Août va ressembler à celle de l'an dernier. Seulement les attractions foraines seront présentes (sous réserve de non évolution réglementaire).*

*Notre commune souffre de ce manque de vie collective, en effet riche de nos commerces, de nos associations et avec la participation de la population nous bénéficions d'une attractivité et d'échanges multiples. J'espère que nous allons pouvoir reprendre en douceur les nombreuses animations sportives, culturelles et festives qui participent au bien vivre de notre belle commune.*

*Le 14 avril dernier le conseil municipal a voté le compte administratif 2020 ainsi que les principales dépenses d'investissement. Comme les années précédentes, nous avons choisi d'être rigoureux sur les dépenses de fonctionnement afin de maintenir un investissement conséquent sans augmenter la fiscalité qui pèse déjà sur les ménages et les entreprises. Le budget d'investissement 2021 est axé sur les trois points principaux : les travaux pour les locaux des services techniques et des archives municipales, la reconstruction du mur du cimetière et le lancement des études des futures tranches d'urbanisations.*

*En cette période estivale, je vous souhaite une belle fin d'été que j'espère plus clément et ensoleillé et de bonnes vacances.*

*Le Maire, Alain BOUBÉE*

## Point d'accès au droit de Boulogne-sur-Gesse

Consultations gratuites d'avocats. Mairie 31350 Boulogne sur Gesse :

Téléphone : **05 61 88 20 38**. Le mercredi matin aux dates suivantes :

10 mars 2021, 14 avril 2021, 12 mai 2021, 9 juin 2021, 8 septembre 2021, 13 octobre 2021, 10 novembre 2021, 8 décembre 2021.

## Ouverture du centre de vaccination COVID

Parc des expositions, Villeneuve de Rivière, à compter du 1<sup>er</sup> juin.

Prise de Rendez-vous sur [keldoc.fr](http://keldoc.fr), [sante.fr](http://sante.fr) ou 0800 54 19 19.







**Thierry Pelou**, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint de la ville de Boulogne-sur-Gesse, s'en est allé. Il n'avait que 55 ans. Son décès soudain nous plonge dans le désarroi. Proche du monde agricole, il travaillait à Val de Gascogne, ses heures libres étaient consacrées à ses multiples passions.

Thierry était amoureux de la musique, du sport, de la pêche, de la chasse mais par-dessus tout de sa chère commune de Boulogne. Élu depuis 2008, il œuvrait dans de nombreux domaines, les travaux, la gestion des équipes techniques, le marché hebdomadaire, le monde associatif, la fête locale, les journées du Boulonnais.

Nous aimions son caractère trempé, ses prises de positions qui mettaient le tempo lors des conseils municipaux. Dévoué et soucieux de l'intérêt général, nous garderons l'image de sa bonne humeur et de son optimisme.

Il est parti trop tôt, nous avons encore une multitude de choses à partager...

Son sourire et sa forte personnalité nous manquent déjà.

Au-delà de son rôle d'élu, le Conseil municipal déplore la perte d'un compagnon de route sur lequel on pouvait compter. Nous avons une pensée émue pour toute sa famille pour laquelle les liens et la proximité sont essentiels.

Adieu Thierry, tu resteras toujours présent dans nos cœurs.



## Le mur du cimetière

Ce n'était une surprise pour personne, fragilisé par la perte de l'assise coté RD 632, un pan du mur d'enceinte du cimetière a fini par s'écrouler heureusement sans causer de dégâts sur les sépultures. La reconstruction du mur par l'entreprise ZUBIATE est en cours.



## PLUI : Élaboration de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.

Document d'urbanisme réglementaire, le plan local d'urbanisme intercommunal planifie l'aménagement du territoire intercommunal à l'horizon 2030. Il est l'expression du projet de territoire de la communauté de communes en matière de logement, de développement économique, d'agriculture, de mobilité, de respect de l'environnement et de protection des paysages.

Le PLUI régit l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la 5C. Il détermine également les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée. L'élaboration des PLUI est une réelle opportunité pour développer une stratégie commune à l'horizon 2030 et de construire notre territoire (citoyens, acteurs économiques, association, élus). Vous êtes invités à participer à ce projet d'envergure pour notre territoire. Vous pouvez faire parvenir vos observations, vos propositions par :  **Courrier à Madame la présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges, 4 rue de la République, BP 70 205, 31 806 Saint-Gaudens cedex ;**  **Par mail à [contact@la5c.fr](mailto:contact@la5c.fr) ;**  **Sur les registres de concertation mis à votre disposition dans les mairies de Saint-Gaudens, Montréjeau, Boulogne sur Gesse, L'Isle-en-Dodon, Aurignac.**  **Au siège de la communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges**

## Le mini-golf au centre nautique

Les services techniques de la ville se sont attachés à remettre le parcours en bon état. Mis en place depuis de nombreuses années, il était nécessaire de rendre ce chemin ludique attractif et valoriser l'image du centre nautique de la commune.



## Quels usages offre le géoportail de l'urbanisme aux citoyens ?

Le Géoportail de l'urbanisme permet aux citoyens comme aux professionnels de consulter tous les documents de planification urbaine et les servitudes d'utilité publique qui y ont été versés par leurs autorités compétentes.

Localiser son terrain, faire apparaître et interroger le zonage et les prescriptions d'urbanisme qui s'y appliquent, consulter directement en ligne tout ou partie des documents d'urbanisme (données géographiques et règlements de la commune), connaître les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation de son terrain. Il permet également aux professionnels de réaliser diverses études à partir des données qui y sont présentes.

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)





### La Fibre à Boulogne

Les travaux de déploiement de la fibre optique avancent dans nos rues, un travail de fourmi qui se fait dans la discrétion. Le raccordement consiste à faire pénétrer un câble en fibre optique à l'intérieur de votre logement depuis le dernier point public du réseau et d'installer une prise optique (ou PTO Prise Terminale Optique) dans votre habitation.

Le parcours du câble optique depuis la rue emprunte généralement le même chemin que le câble cuivre d'Orange. Plus précisément, si le câble cuivre est aujourd'hui installé en souterrain dans une gaine télécom, le câble optique sera déployé en parallèle, dans cette même gaine. Si le câble cuivre est aujourd'hui installé en aérien via des poteaux, le câble optique s'appuiera également sur ces poteaux et pénétrera, dans la mesure du possible, à l'intérieur de votre logement par la même entrée. Pour information, le câble optique a un diamètre de l'ordre de 4mm.

Vous pouvez suivre l'évolution des travaux et de l'ouverture du service sur le site de <https://hautegaronnenumérique.fr/le-deploiement/> dans la rubrique « tester mon éligibilité ». Il vous suffit alors d'indiquer votre commune et votre adresse. Lorsque vous aurez la possibilité de souscrire une offre THD, la zone de votre logement sera indiquée en vert.

### Le bâtiment "ancienne coopérative"

La commune a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment coopérative destiné à accueillir les services techniques de la ville, les archives municipales et divers locaux. Les travaux de rénovation de la toiture se sont achevés, désamiantage et pose d'une nouvelle couverture métallique.



### Les dépôts sauvages

Des débris de tous ordres qui s'amoncellent... Cette photo prise sur le territoire de notre commune, peu flatteuse pour le regard et dégradante pour l'environnement, est malheureusement encore trop fréquente, aux abords des points de collecte. Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. Se débarrasser de ses déchets sur un trottoir est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces dépôts sauvages polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Ce fléau a un coût exorbitant pour la collectivité, faisons tous un effort pour protéger notre commune. Pour information, l'auteur d'un dépôt sauvage s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

### Les déchets verts

Pas d'enlèvement sans inscription préalable, les services techniques de la ville constatent une recrudescence des dépôts de déchets verts sans inscription. Pour rappel ce service rendu aux administrés est gratuit, mais nécessite une organisation. Le ramassage a lieu le jeudi, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie jusqu'au mercredi 12h.

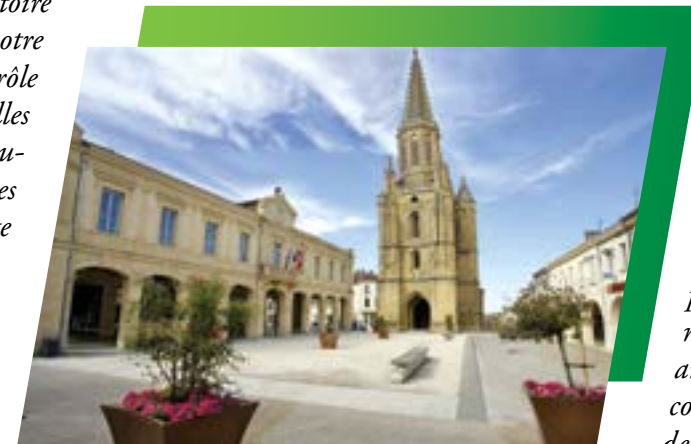
### Enquête INSEE

L'Insee informe qu'une enquête statistique sur "l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité" aura lieu sur notre commune en 2021. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). À cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements, tiré sur l'ensemble du territoire sera sollicité tout au long de l'année pour participer à l'enquête. Certains de ces logements se situent dans notre commune. Un(e) enquêteur(ice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

### Projet Bourg Centre

La Région Occitanie accompagne les communes dans la définition et la mise en œuvre de leur **Projet de développement et de valorisation**.

La présence de Bourgs Centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent de ce fait des pôles essentiels à l'attractivité de leur territoire et, plus globalement, à l'équilibre de notre région. Ces communes jouent un rôle central dans leur environnement ; elles doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs. Elles doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises. Cette nouvelle politique se traduira par la mise à disposition d'un bouquet de dispositifs qui pourront être mobilisés sur mesure en fonction des spécificités et du Projet global de chaque Bourg Centre. Un groupe de travail, constitué de plusieurs conseillers municipaux et de Monsieur le Maire, a été chargé de rédiger le dossier de candidature au projet Bourg Centre de la Région Occitanie. Notre candidature ayant été retenue, le groupe de travail s'attache à réaliser un diagnostic de la commune et élaborer des fiches actions qui constituent la trame des projets à court, moyen et long terme du développement et de la valorisation de la commune.



### Petites villes de demain

La municipalité a validé la convention d'adhésion au programme "Petites villes de demain" visant à dynamiser les cœurs de ville. Alors que le déséquilibre économique et démographique entre certaines métropoles et leurs périphéries devient de plus en plus criant et que certaines petites et moyennes communes souffrent, l'État a lancé, en octobre 2020, le dispositif "Petites villes de demain", un programme sur 6 ans qui vise à revitaliser 1000 communes françaises de moins de 20 000 habitants. En Haute-Garonne, 18 communes ont été sélectionnées pour bénéficier de ce plan qui doit permettre de revitaliser des bourgs, essentiellement ruraux, qui "exercent des fonctions de centralité au sein de leur territoire en raison des équipements ou services dont elles sont dotées et qui sont éloignées des grands pôles urbains".

### Copil du Natura 2000

**Renouvellement de la structure animatrice et du Président du COPIL :** Au début de l'année s'est tenu à la mairie de Boulogne la réunion des membres du Comité de pilotage du Natura 2000. La candidature de la commune de Boulogne a été reconduite pour les 3 prochaines années sur l'animation du site des « Cotes de Bieil et Montoussé », Madame Fabienne Caubet, adjointe au maire ayant fait acte de candidature est élue à la présidence de ce COPIL. La réunion s'est poursuivie par la présentation du bilan des 3 années d'animations : Une sortie grand public par an, visites de groupes d'étudiants et de scolaires, une journée d'intégration du collège et la participation aux Journées du Boulonnais. Ces animations seront reconduites avec un évènement en mai « La journée européenne des Natura 2000. Quelques actions futures ont été évoquées lors de cette réunion : La valorisation du sentier de randonnée qui passe à proximité du lac, un attrait supplémentaire en hiver avec les oiseaux d'eaux, la mise à jour du panneau à l'entrée du site, la parution du bulletin d'information, la création d'une page dédiée sur le site internet de la commune. Avec 98 ha de superficie désignées au titre de la directive « habitats » le site des Cotes de Bieil et Montoussé situé au bord du lac de la Gimone dans un cadre bucolique est parfaitement adapté à la découverte pour tous.







### Plan canicule 2021 du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

La mairie de Boulogne met en place, chaque année, un dispositif d'accompagnement en direction des personnes les plus vulnérables. Vous êtes une personne âgée ou handicapé(e), vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ? Faites-vous recenser dès maintenant auprès du secrétariat de mairie.

Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, les personnes recensées seront contactées par des membres du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de problème, une alerte est déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.



### Cet été au centre nautique.

Le Village de Vacances du Lac et ses 24 chalets dont deux proposés en accès aux personnes à mobilité réduite, est ouvert toute l'année. Le Camping du lac est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, les camping caristes ayant réservé un emplacement peuvent accéder gratuitement à l'aire de vidange. **La piscine est ouverte au public du 3 juillet au 31 août, les tarifs sont identiques à ceux de 2020.**

Contact : <https://campingvillagelelac.fr>  
La page facebook du campingvillagedevacances

	Adulte	Enfant (moins de 12 ans)
Journée	3€	2€
Groupe (10 pers et +)	2€	1,50€
Carnet 10 entrées	25€	15€
Abonnement saison	60€	45€

### Campagne annuelle 2021 de prévention des noyades et risques liés à la baignade

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées, permettent d'éviter un grand nombre de ces noyades. La prévention des noyades une priorité des pouvoirs publics.

## Informations



### Vaccinations à la Maison de Santé Pluridisciplinaire MSP

Mis en place au début de l'année 2020 le centre de vaccination de la MSP du Boulonnais aura permis à plus de 3000 personnes de bénéficier de la vaccination. Un challenge relevé grâce à la mobilisation des professionnels de santé du territoire, médecins, infirmiers, actifs et retraités indispensables et en première ligne, mais aussi grâce à une équipe de bénévoles motivés sans qui le centre n'aurait pas pu fonctionner. La municipalité et l'ensemble de la population tiennent à les remercier pour leur implication.

### Fête de l'école

Le groupe scolaire 'LA GARDETTE' en fête.

Élèves des écoles maternelle et élémentaires, enseignants, ALAE (Accueil de loisirs) et APE (Association de Parents d'Élèves) ont présenté la fête de fin d'année scolaire vendredi 2 juillet, en soirée. La fête a débuté par une partie kermesse avec des jeux pour les enfants, puis en alternance, élèves de maternelle et du primaire ont présenté un beau spectacle qui a ravi parents, grands-parents et amis venus en nombre. Moment d'émotion lors de l'hommage rendu par madame Myriam Dutrey, l'adjointe en charge des écoles à monsieur Brice Rohaut, le directeur de l'élémentaire. En place depuis 2009 celui-ci a souhaité vivre de nouvelles aventures dans un autre établissement.



### La commune a fêté son centenaire

Ce vendredi 8 mai, la municipalité a rendu hommage à Justo BORTOLOTTI le nouveau centenaire de la commune. Une réception en comité restreint a été organisée à la mairie en présence des enfants et petits-enfants de Justo, de Monsieur le Maire, d'élus et de membres du CCAS. Le centenaire a fait preuve de beaucoup d'enthousiasme, comme tout au long de sa vie. Né le 23 avril 1921, Justo rejoint son père ouvrier agricole en France à l'âge de six ans, d'abord à St Ost, puis Castelnau Magnoac et en 1942 à Boulogne au hameau de Brocailles.



Réquisitionné au STO (Service du Travail obligatoire) en 1943 il s'évade de Dunkerque et revient à Boulogne, se marie et a 3 enfants. 1949 il quitte le Boulonnais pour deux années à Villeneuve de Rivière et en 1951 c'est le retour et l'achat de la maison du Barry d'en bas où il vit encore aujourd'hui. Un emploi à la CGG et en 1959 suite à une baisse d'activité Justo quitte les recherches pétrolières pour la pose de caténaires pendant deux ans dans le sud de la France. Rappelé par la CGG il y est employé jusqu'en 1973. Les difficultés engendrées par le choc pétrolier poussent Justo vers une société d'état Allemande concurrente où il exercera jusqu'à l'âge de la retraite. Un parcours professionnel hors norme qui lui fait découvrir l'hexagone mais aussi, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie.

Les dames du CCAS ont offert un panier gourmand au jeune centenaire qui, ému, a chaleureusement remercié les personnes présentes, montrant, comme à son habitude, un bon appétit de vivre. L'après-midi s'est achevée par le verre de l'amitié et quelques gâteries.



## Chirurgien-dentiste

L'offre de soins qui évolue dans notre commune avec l'installation d'un cabinet de chirurgie dentaire au n°11 de la rue de l'abattoir. Monsieur Philippe Robert vous reçoit sur rendez-vous au 09 54 66 36 66. La conservation des services de proximité, une priorité pour la population.

## Tinta Negra Tattoo



Art ancestral consistant à marquer son appartenance à un clan ou à un groupe social, le tatouage s'est fortement démocratisé ces dernières années. Véritable effet de mode chez les jeunes, il a également conquis un public plus âgé désireux de s'initier. Privé d'un espace adapté, notre commune vient de combler ce manque. Madame Léa QUINTANA a ouvert son salon 'TINTA NEGRA TATTOO' au 18 bis du boulevard du Midi. Un espace rénové et chaleureux, entièrement dédié à cet art de plus en plus populaire qui ne cesse de faire des adeptes.

Contact : [tintanegratattoo93@gmail.com](mailto:tintanegratattoo93@gmail.com)

## Architecte et Maître d'œuvre une nouvelle offre de service.



Un nouveau cabinet d'architecte et de maîtrise d'œuvre à Boulogne pour les particuliers, les professionnels et les collectivités. Neuf, rénovation, extension, toute taille de projet, plans, permis de construire, étude de prix, suivi de travaux, voilà ce que proposent Julie et Loïc

NGUYEN installés au n°10 de la rue des Fosses. Après avoir exercé à Lyon, dotés d'une solide expérience dans le suivi de chantier et la conception dans le bâtiment, Julie et Loïc ont souhaité réaliser un projet création d'entreprise en milieu rural pour participer à l'économie locale.

Contact : 06 87 41 76 33 - 07 68 24 42 96

Mail : [jngarchitecte@gmail.com](mailto:jngarchitecte@gmail.com)

[nguyen.loic@gmail.com](mailto:nguyen.loic@gmail.com)



## Hypnothérapeute une nouvelle offre de santé sur la commune.

Mme Hélène ROGER, vous reçoit le samedi sur rendez-vous au 7 boulevard du Nord "cabinet de Mme LABEDAN". L'hypnose désigne un état modifié de conscience, proche du sommeil, à travers lequel on peut travailler sur l'inconscient. Longtemps marginalisée, elle est aujourd'hui recommandée pour de nombreuses applications thérapeutiques, notamment pour son action analgésique. Pratiquée par un professionnel sérieusement formé, l'hypnothérapie permet de soulager ou de résoudre de nombreux troubles : stress, addiction, phobie, sommeil et elle est particulièrement connue pour la gestion du poids et du tabac. L'hypnose, technique structurée, éthique et sérieuse à l'écoute de la personne, bien loin de "l'hypnose spectacle", celle qu'on voit à la télé ou au cinéma.

Contact : [heleneroger.hypnose@gmail.com](mailto:heleneroger.hypnose@gmail.com)  
[www.helenerogerhypnose.com](http://www.helenerogerhypnose.com) - 06 10 93 03 19

## Une nouvelle offre de service sur la commune. Service de réparation téléphonie mobile

CONSULT MOBILE vous propose un service de réparation rapide et sans rendez-vous, du mardi au samedi pour tous vos Smartphones, iPhones, tablettes, iPad, toutes marques. Dépôt du matériel à la boutique "ORDINELLY" rue du Barry d'en haut.

Contact : 07 49 00 36 25 – 05 61 88 44 05

[c.consultmobile@gmail.com](mailto:c.consultmobile@gmail.com)

[cconsultmobile.wixsite.com/my-site](http://cconsultmobile.wixsite.com/my-site)

